

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 62 (1917)
Heft: 7

Buchbesprechung: Chronique bibliographique

Autor: A.S.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le temps sera ce qu'il plaira qu'il soit au dieu des armées ; cependant, nous sommes en droit de l'espérer favorable après le rude hiver que nous avons subi.

Quant aux voies de communication, elles ne nous font pas défaut certes, mais sur notre arrière front actuel, admettons que soit réalisée une avance plus ou moins considérable sur une tranche quelconque de notre front.

Admettons-la, même, cette avance, obtenue sur tout l'ensemble du front. Dans quel état pense-t-on que les Allemands battant en retraite, de leur plein gré, ou chassés de leurs positions par la force de nos armes, dans quel état pense-t-on que nous trouverons routes et voies ferrées !

N'est-ce pas folie d'espérer qu'ils nous abandonneront intactes pour que nous puissions tout aussitôt les employer contre eux ?

C'est un désert, ni plus ni moins, que nous aurons conquis notre supériorité en matériel enfin acquise et la pression victorieuse de notre infanterie. On a souvent employé l'expression : « Paysage lunaire » pour caractériser l'état des régions reconquises. — Rien n'y existera plus de ce qui est indispensable à la mise en œuvre d'une grande armée moderne. Tout y sera à refaire, création nouvelle qu'il faudra plus de six jours pour mener à bonne fin.

Le mouvement aura duré au mieux aller l'espace et le temps d'une étape.

Cette progression d'un jour est-ce là la guerre de mouvement que d'aucuns nous prédisent et que nous avons tous rêvée et attendue !

Le 15 Mars 1917.

Cap.... Nice.

Le recul allemand qui s'est produit du 18 au 28 mars n'infirme pas du tout les considérations qui précédent. — Une étape dans le sens large du mot a été accomplie. — Un nouveau temps d'arrêt devra être marqué. — Que durera-t-il ?



CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Vous connaissez probablement les *Pages actuelles*, cette collection de volumes in-16, d'un prix modique, assez nombreuse déjà, publiée par les éditeurs Bloud et Gay, à Paris. Beaucoup de ces petits livres traitent, naturellement, de la guerre actuelle et de ses côtés. Mais ils les traitent en général d'une manière très spéciale,

plutôt documentaire que littéraire. On y trouve souvent des renseignements précis, chiffrés, s'appuyant directement sur des faits, sur des communications officielles ; d'aucuns ne sont que l'exposition concise de résultats d'enquêtes officieuses et officielles, à peine paraphrasés ; la plupart sont l'œuvre d'auteurs particulièrement compétents dans la matière en question ou particulièrement bien placés pour recueillir et coordonner les éléments les plus précieux, les plus complets : la plupart enfin ont le ton grave, un peu dogmatique, un peu sec que comporte facilement leur caractère sérieux et pondéré qui leur donne souvent une allure un peu didactique. Pour beaucoup de lecteurs, il y a là une source d'enseignements souvent curieux, souvent bien intéressants. Je citerai par exemple les rapports de l'enquête anglaise sur la conduite des Allemands en Belgique, les études sur les rapports de belligérants avec des neutres, d'autres sur l'action de la presse pendant la guerre, d'autres encore sur l'activité de certains services administratifs au cours de la campagne, etc.

Le volume de cette collection qui porte les numéros 69 et 70, s'intitule : *Pour teutoniser la Belgique* (1). Il a pour auteur M. Ferdinand Passelecq, un avocat belge qui a réuni la plus considérable et la plus diverse documentation non seulement au sujet de l'invasion allemande en Belgique, mais au sujet de sa préparation, des procédés employés par l'envahisseur pour dompter l'indigène, etc. Il a recueilli une profusion de renseignements précis et authentiques sur le travail sourd, quasi mystérieux, mais parfaitement coordonné, commencé depuis si longtemps par l'Allemagne et se poursuivant encore de jour en jour pour tenter de germaniser — non, de teutoniser, insiste l'auteur — les provinces belges, surtout les provinces flamandes. Les détails abondent, les preuves se multiplient, se corroborent mutuellement, puisées dans des papiers tant allemands que hollandais ou belges, suivies des faits les plus clairement démonstratifs. L'on saisit, par le moyen de cette exposition si objective, l'on saisit sur le vif la méthode employée en même temps que l'on constate le résultat recherché — et qui ne sera jamais atteint, prédit vaillamment M. Passelecq.

Le volume 77-78 de la même collection s'éloigne quelque peu du type dont nous parlions plus haut. Sous cet en-tête : *La Belgique, boulevard du Droit* (2), les éditeurs ont rassemblé quelques discours et articles de M. Henry Carton de Wiart, l'auteur de livres hautement estimés dès avant la guerre, sur les vertus bourgeoises en Belgique, sur Liège, la *Cité Ardente*, l'auteur aussi d'études sur la *Belgique en terre d'asile*, ouvrages qui acquièrent toute leur valeur aux yeux des hommes curieux de l'histoire réelle, de l'histoire vécue, des temps troublés par quoi s'inaugure le XX^e siècle. Dans le présent opuscule, en des discours fort éloquentes, en des articles plus documentés, le ministre belge de la justice nous fait admirer l'endurance des populations belges (hélas ! que de faits nouveaux depuis lors !) nous parle de l'unité belge dans l'histoire, ou étudie les méthodes allemandes de guerre et de propagande.

M. Carton de Wiart n'évoque guère, dans cette étude, de faits nouveaux. Mais à la lumière de dépositions dont la vérité est garantie, à la lumière de textes allemands authentiques, il recherche les sources d'où découlent les méthodes teutones, d'où est sorti d'ailleurs aussi le « formidable conflit qui déchire aujourd'hui le monde ». Et la verve de l'auteur et son éloquence donnent à toutes ces choses en général assez connues un intérêt renouvelé. Et ce n'est pas sans émotion que l'on entend ce ministre déclarer, en par-

lant de la résistance de la Belgique : « Je le ferais encore, si j'avais à le faire », et affirmer en toute certitude que c'est là la pensée de l'immense majorité des Belges.

Et cette émotion s'accroît encore à la lecture du volume 79 (de la même collection : « le général Leman » (3). M. Maurice des Ombiaux fait du héros de Liège un portrait dont la vérité s'égale à sa vigueur et à sa netteté. Ah ! la belle figure de soldat, que celle du général Leman ! Quel bel exemple de noble énergie, d'endurance, de ténacité, de conscience scrupuleuse. Et comme tous ceux qui, plus ou moins directement, connurent « le Général » s'associeront à l'hommage si mérité que lui rend M. des Ombiaux. Jamais, dit celui-ci, jamais homme ne porta plus haut le sentiment du devoir. Et toute la carrière de l'officier démontre la justesse de cet éloge : depuis la sortie de l'école de guerre, en passant par la direction de l'école militaire renommée, jusqu'à la chute du dernier fort de Liège, chaque instant, chaque minute — non seulement du jour, mais même de la nuit — fut consacrée à l'accomplissement du devoir. Et quelle admirable nature d'homme, tant au point de vue physique, qu'aux points de vue intellectuel et moral. Il faut lire les pages de M. des Ombiaux, si l'on veut avoir une idée synthétique mais très réelle de ce qu'était le défenseur de Liège. Et ce type de beau, de grand, de fier soldat vaut d'être étudié et d'être posé en modèle.

D'ordre très différent des trois précédents, le livre intitulé *la Belgique sous le joug — 1914-1915 — L'Invasion* (4), publié par M. François Olijff. Ouvrage un peu diffus, mais bourré de faits que l'auteur affirme être tous préemptoirement établis. C'est le récit de crimes, de rapines, de meurtres, d'incendies, de cruautés de tous genres commis en Belgique par l'armée d'invasion en 1914. M. Olijff a, dans ses 270 pages, accumulé un nombre énorme de détails, de témoignages, de preuves. « Tous les faits articulés, dit-il, ont été soumis à un contrôle sévère. Nous ne donnons, ajoute-t-il, que des témoignages précis et irréfutables. » Et de fait, la précision de la plupart des récits, la profusion et la minutie des circonstances rapportées, de noms de personnes, de lieux, de dates cités, tous cela donne une présomption générale de sincérité et d'authenticité.

D'ailleurs, quelque révolte qu'en éprouve le cœur de tout homme, il faut bien admettre la véracité des récits de tant d'horreurs commises partout par les envahisseurs. Ne sont-ils pas confirmés par trop de déclarations concordantes, par trop de documents probants et indubitables, venus de sources diverses et parfois même fournis involontairement par les auteurs même des crimes, par ceux qui y ont coopéré plus ou moins librement ? Toutefois, pour que la vérité soit connue dans toute son ampleur, mais aussi pour qu'elle reçoive toute la publicité qu'elle doit avoir, il y aurait avantage, à mon sens du moins, à ne pas multiplier les ouvrages du genre de celui-ci. On relit trop souvent les mêmes choses. Et toujours les redites fatiguent le lecteur. Mieux vaudrait un seul document complet, officiel, établi avec précision et sécheresse, dans un ordre chronologique et géographique, résultat de toutes les enquêtes sérieuses faites par des autorités de haute valeur morale connue universellement. De ce travail forcément très long seraient établis des extraits, des résumés dont la source garantirait le caractère sérieux, indiscutable.

Il faut montrer au monde entier la vérité. Il faut la lui démontrer à l'évidence, et avec d'autant plus de certitude, qu'elle est plus incroyable. Mais je pense que la démonstration la plus nette, la plus indubitable, la plus universelle serait réalisée par un travail

conçu selon le plan que je viens d'esquisser, travail unique, concis, précis : un réquisitoire.

Ce mot de réquisitoire ramène ma pensée vers une étude juridique parue dans le *Journal de Clunet*, sous la signature de M. Paul Crokaert, avocat à la Cour d'Appel de Bruxelles (5) : *La neutralité belge et les conséquences juridiques de sa transgression*.

M. Crokaert pose le problème juridique que voici : « Le contrat de neutralité perpétuelle, imposé à la Belgique en 1839, subsiste-t-il malgré sa transgression par l'Allemagne et l'Autriche ? S'il ne subsiste pas, quelles sont les conséquences juridiques de cette transgression ? » Après une discussion très serrée de la question, M. Crokaert arrive à cette conclusion inéluctable :

- 1° Le contrat ne subsiste plus ;
- 2° il a été résolu par les puissances centrales ;

3° la Belgique étant dans l'impossibilité de forcer l'Allemagne à exécuter cette convention a le droit d'exiger, de ceux qui l'ont violée, des dommages-intérêts.

Cette étude, fort brève, est particulièrement intéressante par la façon très spéciale, très claire, très méthodique dont elle pose et résoud le problème au point de vue exclusivement juridique. Les termes de la question et sa conclusion y sont exposés avec une netteté, une exactitude toutes scientifiques, dignes de la gravité du sujet. Le travail de M. Crokaert devrait pouvoir être lu par beaucoup de gens dont la religion paraît encore peu éclairée à ce sujet.

A. ST.

(1) *Pour teutoniser la Belgique*, par Fernand Passeelecq. — Paris. Bloud et Gay, éditeurs. Prix, 60 cent.

(2) *La Belgique, boulevard du Droit*, par Henry Carton de Wiart. — Paris. Bloud et Gay, éditeurs. Prix, 60 cent.

(3) *Le Général Leman*, par Maurice des Ombiaux. — Paris. Bloud et Gay, éditeurs. Prix, 60 cent.

(4) *La Belgique sous le joug. — 1914-1915. — L'Invasion*, par François Olijff. — Paris. Librairie académique Perrin & Cie. Prix, 3 fr. 50.

(5) *La neutralité belge et les conséquences juridiques de sa transgression*, par Paul Crokaert. (extrait du *Journal de Clunet* 1917, 44^e année).

Die Keime des grossen Krieges, par C. Hofer, Dr en droit. Un vol. grand in-8. Zurich 1917, Schulthess & Cie, édit. Prix 5 fr.

Le but que l'auteur s'est posé est de comprendre la guerre actuelle. A cet effet, il recherche ses origines. Il est plus utile de comprendre, en étudiant les causes lointaines, que de s'indigner aveuglément sur un état de fait pour le plaisir de mettre des coupables au pilori. Ce n'est que lorsqu'on a saisi les rapports entre les effets et les causes qu'un jugement solide peut se former et l'auteur n'ira même pas jusque-là. Son travail n'est qu'une préparation ; les responsabilités se dégageront d'elles-mêmes ; le lecteur, une fois renseigné sur les origines de la guerre formera lui-même son jugement et ce jugement, certes, sera très différent, suivant les appréciations personnelles, les conceptions politiques, le caractère et l'idéal du lecteur. Car l'auteur, loin de vouloir formuler une opinion sur la grande guerre au public, est soucieux de confier à l'*appreciation personnelle* les faits qu'il étaie sans aucun décor.

C'est donc l'idée du déterminisme qui domine, du commence-

ment à la fin du livre. Comme toute recherche scientifique doit s'appliquer à dégager la vérité de la simple imagination, les faits du vague sentiment, le déterminisme spécialement exclut les transports si risqués de la fantaisie.

La méthode du déterminisme est presque une discipline, tellement elle est rigoureuse. Elle impose à l'auteur de ne s'écarte jamais des faits solidement établis par l'histoire, de contrôler ses déductions d'une façon minutieuse, de débarrasser sans cesse sa conscience de tout préjugé. C'est alors seulement qu'il se mettra en route.

Il s'agit d'établir comment la conflagration actuelle a pu éclater, de déterminer les causes de la grande guerre. Avant de fouiller dans le passé des Etats belligérants, l'auteur croit devoir, dans une introduction qui sert de base à son ouvrage, préparer le terrain. Il prouve que la guerre est un phénomène dont l'humanité, malgré de nombreux et de grands efforts, n'a pas encore su se débarrasser ; on reconnaît donc pour commencer une responsabilité collective des hommes, à moins de supposer que la guerre soit une loi à laquelle nous restons soumis malgré nous. La guerre a été combattue (et l'est encore) par le droit, par la morale et par l'intelligence, — hélas ! sans résultat. Un argument suprême que les Etats, forts de leur souveraineté, ont de tous temps fait valoir, triomphe impitoyablement des autres : l'argument de la conservation de soi-même. (Cet argument, cela va sans dire, peut être invoqué comme raison forcée, comme faux prétexte ou encore comme idée erronée ; qui est-ce qui entreprendrait de découvrir la vérité « objective », absolue, dans toutes les déclarations de guerre de l'histoire ?) L'auteur en vient à la conclusion que nul n'était en droit d'espérer que le fléau de la guerre fût désormais épargné à l'humanité. Car les peuples n'avaient pas encore exclu le moyen de la force de leurs usages internationaux. Est-ce dire que les responsabilités s'effondrent devant ce fait ? Non, mais il ne faut pas vouloir mettre à la charge d'un ou de quelques hommes ce qu'ils ont décidé avec l'assentiment tacite ou exprès de leur nation ; il ne faut pas non plus rejeter *a priori* sur un seul peuple la faute qui, jusqu'ici, a été celle du genre humain tout entier.

C'est dans cet état d'esprit, résignés et libres de tout préjugé, que nous abordons l'étude historique des origines de la guerre actuelle. Fidèle à la méthode choisie, l'auteur l'appliquera aux faits concrets de la façon suivante. Il établira dans l'évolution politique, économique et mentale, ainsi que dans les relations juridiques internationales de chaque peuple mêlé à la première phase du conflit, les raisons qui pouvaient le pousser à la guerre et — car il faut être juste — les forces qui ont agi en sens contraire. Cette recherche des germes de la guerre, faite dans l'histoire de chacun des Etats en cause, sera poursuivie jusqu'au moment où ils ont franchi le seuil de la guerre. Le lecteur reconnaît ainsi la situation de chaque Etat au moment où l'alternative de la guerre ou de la paix vint se poser, et le coup d'œil général permet alors de former un jugement. L'auteur lui-même, ne tire pas de conclusions.

Cette étude comprend donc l'Autriche-Hongrie et la Serbie, qui furent les premiers sur le champ de bataille. Vient ensuite la Russie qui s'intéressa si bien au sort de la Serbie que ses intérêts semblaient se confondre avec ceux de sa petite voisine slave. Puis la France, dont l'alliance avec la Russie laissait prévoir d'emblée qu'elle partagerait le sort de cette dernière, enfin l'Angleterre, qui se mêla au conflit lorsque la Belgique neutre était déjà envahie. Et l'Alle-

magne ? Elle vient en dernier lieu, comme le couvercle qu'on met sur la marmite, afin que l'eau puisse bouillir.

Mais comment se fait-il que l'étincelle jaillie dans les Balkans ait pu mettre en quelques jours l'Europe entière en feu ? C'est une question à laquelle il faut répondre, avant même d'observer chaque Etat isolément. Bien des germes de guerre, quoique existant un peu partout, n'étaient certes pas mûrs, ou peut-être même allaient-ils étouffer sous la vague du pacifisme, lorsque tout à coup six, sept, huit puissances partirent presque simultanément en guerre. C'est le système des grandes coalitions qui en est la cause ; et ici encore il faut remonter à l'origine pour comprendre ce qui s'est passé.

Au courant des derniers siècles, les Etats furent obligés de choisir entre deux possibilités : l'hégémonie d'un empire tout puissant, ou l'équilibre des forces. C'est le principe de l'équilibre qui l'emporta, jamais d'une façon définitive certes, car sans cesse des souverains tentèrent de le rompre en faveur de leur prédominance. Louis XIV lutta contre le reste de l'Europe, plus tard ce fut Napoléon. Mais chaque fois que ces tentatives furent brisées, les vainqueurs cherchèrent à rétablir un certain équilibre. Au Traité de Vienne le principe de l'équilibre devint un dogme. Puis vinrent les abus criants : le souci de l'équilibre sert de prétexte aux convoitises des puissants, aux combinaisons les plus égoïstes et surtout, il donne lieu à des calculs très différents. Après les secousses de 1864, 1866 et 1870 la France et la Russie trouvent l'équilibre bien compromis en faveur de l'Allemagne, alors que celle-ci, évaluant la situation politique d'une tout autre façon, cherche l'alliance avec l'Autriche-Hongrie, et plus tard avec l'Italie. C'est l'ère fatale des coalitions qui commence. Toujours pour des raisons d'équilibre, la France et la Russie surmontent l'antagonisme cependant bien sérieux, qui sépare la république démocratique de l'empire absolu, et se tendent la main. Et dès lors, les deux camps étant organisés, ce sont les armements sans fin qui commencent. Sous le prétexte de faire contrepoids, chacune des parties cherche en outre à augmenter ses forces par des amitiés, des » ententes », des conventions militaires et navales, et on a peine à suivre les progrès de la puissance allemande. Tout conflit qui surgit à l'horizon met la paix de l'Europe entière en danger, et le jour où une vilaine affaire balcanique alarmera une fois de plus les chancelleries européennes sans trouver cette fois une solution pacifique, — ce ne seront pas deux Etats qui se trouveront l'un en face de l'autre, ce seront deux groupements de puissances. C'est ce qui arriva, grâce au système de l'équilibre, système qui devait — combien de fois l'avait-on dit ? — garantir la paix du monde.

Tel est, en raccourai, l'ouvrage de M. C. Hofer, et tel est plus particulièrement l'esprit qui l'a conçu. Il est, à un haut degré, une contribution indépendante à l'histoire politique et sociale de la grande guerre. Les lecteurs de la *Revue militaire suisse* connaissent l'auteur ; ils ont pu apprécier sa manière dans les articles qu'il a publiés en 1913 (juin, juillet, août) sur le *Rôle de la neutralité dans notre politique étrangère*. Ils retrouveront dans ce volume, dont une traduction en français devrait être entreprise, les mêmes qualités de clarté et la même allure personnelle dans la recherche aussi objective que possible des réalités.